

" Au plus près des clubs Vosgiens "

DISTRICT DES VOSGES DE FOOTBALL

Assemblée Générale

Vendredi 24 novembre 2023 Gymnase – MONTHUREUX sur Saône

L'assemblée générale du District des Vosges de Football réunie le 24 novembre 2023 à MONTHUREUX sur Saône se déroule en présence de 60 clubs, soit 75 % des clubs vosgiens, qui représentent 333 voix sur les 385 possibles, soit 86 % : le quorum est atteint. L'assemblée peut ainsi délibérer valablement.

Préambule

L'Assemblée Générale est animée par M. Jean-Luc FILSER, speaker du Stade de la Meinau à STRASBOURG.

Clubs présents ou représentés, ont émargé pour participer aux votes

US ARCHES - ES AVIERE - AS AYDOILLES - SM BRUYERES - RF BULGNEVILLE - CS CHARMES - JS CHATENOIS - AS CHENIMENIL - RC CORCIEUX - ASL COUSSEY- FC DARNEYVALDESAONE - FC DOGNEVILLE - FC DOMMARTIN LES REMIREMONT - ASC DOMPAIRE - FC ELOYES - FCV EPINAL - SA EPINAL - AS ESSEGNEY - SM ETIVAL - AS GERARDMER - AS GIRANCOURT - AS GIRMONT - AS GIRONCOURT - ES GOLBEY - FC GRANGES - FC HADOL - ES HAUTE MEURTHE - FC HAUTE MOSELOTTE - AS LA CHAPELLE - US LAMARCHE - AS LERRAIN/ESLEY - CS LE THILLOTFC LE THOLY - FR MENIL ROZEROTTE - US MIRECOURT/HYMONT - AS MOYENPETITERAON - FC NEUFCHATEAU/LIFFOL - AS NOMEXY/VINCEY/MORIVILLE - AS PLOMBIERES - LSC PORTIEUX - SR POUXEUX - AS RAMONCHAMP - US RAON L'ETAPE FC REMIREMONTST ETIENNE - FC ST AME/JULIENRUPT - SR ST DIE KELLERMANN - FC ST LEONARD ES ST MICHEL - FC STE MARGUERITE - AS ST NABORD - ASF SAULXURES SUR MOSELOTTE THIEFOSSE - FC SAULCY - US SENONES - SM TAINTRUX - ES THAON - AS VAGNEY - FC LE VAL D'AJOL - AS VALLEE DE LA MOSELLE AS VANEMONT - FCA XERTIGNY

Assistent

Personnalités

- M. Michel SPINDLER, Secrétaire Général de la LGEF
- M. Patrice GRETHEN, Directeur Technique Régional
- M. Pierre SYLVESTRE, Maire de MONTHUREUX sur Saône
- Mme Joëlle MAIGROT 1ère Adjointe MONTHUREUX sur Saône
- Mme Caroline PRIVAT-MATTIONI, 1ère Vice-Présidente du Conseil Départemental
- M. Alain ROUSSEL, Président de la Communauté de communes Vosges Côté Sud-Ouest
- Mme Carole THIEBAUT-GAUDÉ, Vice-Présidente de la la Communauté de communes Vosges Côté Sud-Ouest
- Mme Manon DELIOT, Conseillère Régionale Commission Sport-Jeunesse
- M. Claude SIBLOT, Président d'Honneur du District
- M. Hervé BOILLOT, Président de l'U.N.A.F. GRAND- EST

- M. Alexis GARAUDEL, Président de l'U.N.A.F. VOSGES
- M. Michel AUCOURT, Président District ALSACE
- M. Yann LEROY, Président District MEURTHE et MOSELLE
- M. Denis LEMUHOT, Président du CDOS
- M. Yves JACQUELIN, Président de Profession Sport Animation 88
- M. Philippe BAUMANN, Expert-Comptable
- Mme Elise PUGET, Comptable
- M. Matthieu PAGNI, Représentant du Crédit Agricole Alsace-Vosges
- M. Anthony CHÉRÉ, équipementier LULU SPORT
- M. Pascal THOMAZEAU, équipementier MC SPORT
- Messieurs Patrick STREBLER et Thibaut KOESTER, partenaires de l'entreprise VELUM

Membres du comité de direction

M. Bruno HERBST - M. Christian NICHINI - M. Pierre BERETTA - M. Patrick PHILIPPE - M. Alex ANY- M. Gilles COME - M. Jean-Paul DELAHAYE - M. Éric FEBVRE - M. Anthony GUEDES - Mme Pascale LAPÔTRE – M. Fabrice LENOIR

Invités

Mme Johanie HUMBLOT M. Thierry GAILLOT

Membres des commissions du district

- M. Christophe MAULBON, Responsable Technique Secteur PLAINE
- M. Jean-Claude SACHOT, Commission JEUNES et Technique
- M. Jean-Louis SALELL, Commission JEUNES et Technique
- Mme Marie Josée GODARD, Commission JEUNES et Technique
- M. André ITHIER, CDA et Commission de Discipline
- M. Alain CHANTECLAIR, CDA Fidélisation et Promotion de l'Arbitrage
- M. Denis BAPTISTE, Président de la Commission Départementale Juridique et de Discipline
- M. Jacques VERITÉ, Instructeur pour Commission Juridique et de Discipline

Presse

• Francis VERDUN, VOSGES matin

Personnel administratif et technique

- Benjamin DESIRE, Responsable Administratif
- Maryline LETELLIER, Secrétaire Administrative
- Elodie PETETIN, Assistante Administrative, chargée Communication
- Laurent BENIER, CTR PPF (Programme Performance Fédérale)
- Lucas PERRIN, CTD DAP (Développement et Animation des Pratiques)

Personnalités excusées

- M. Albert GEMMRICH, Président de la LGEF
- M. Damien KELTZ, Membre Comité Directeur de la LGEF
- Mme Claire LEFEVRE, CTR Meuse et Vosges
- M. Jean-Jacques GAULTIER, Député des Vosges (4e circonscription)
- VANNSON François, Président du Conseil Départemental des Vosges représenté par Mme Caroline PRIVAT-MATTIONI
- M. Yves DESVERNES, Maire de DARNEY
- M. Philippe ANDRE, Président de l'Amicale des Educateurs Vosgiens
- M. Thierry VOIRIN, Commissaire aux Comptes
- Mme Romane PARIS Agent de Développement du Mouvement sportif olympique vosgien.
- M. Jean-Marie MOTSCHWILLER

Membres du Comité de Direction excusés

M. Alain COLNÉ - M. Patrick EDGARD – M. César LACOMBE – Mme Sophie PIERREL – M. Guy ROBIN - Mme Delphine RONDEAU - M. Daniel DAUBIÉ - M. Patrick GEBHART

Membres des commissions de district excusés

- M. Christophe COLLE, Commission Technique, formation Gardiens de but
- M. Gérard VALENCE, Commission JEUNES et Technique
- M. Patrick TRIBOULOT, Commission JEUNES et TECHNIQUE
- M. Jacques HUMBERTCLAUDE, Président de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage
- M. Halil TORAMAN, Responsable Technique, Secteur DEODATIE
- M. Walter DE NARDIN, Président de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives
- M. Alain DARTOIS, Commission d'Appel

Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Bruno HERBST, président du District

Je déclare ouverte cette assemblée générale du District des Vosges de Football à Monthureux sur Saône.

Je salue et remercie Monsieur le Maire de Monthureux sur Saône, Pierre SYLVESTRE, d'avoir tout mis en œuvre pour nous accueillir dans les meilleures conditions.

Je voudrais saluer, toutes les personnes présentes, toute la famille du football, que vous soyez présidents, secrétaires, trésoriers, membres de clubs, entraîneurs, joueurs, arbitres, bénévoles, partenaires ou supporters. Je salue tout particulièrement les personnalités présentes (Le Président décline les identités et qualités de chacune). Je remercie également les membres du Comité de Direction, tous les membres des commissions du District, les salariés du district : Maryline, Elodie et Benjamin pour la partie administrative ainsi que Lucas et Laurent pour la partie technique. Je salue enfin les responsables de secteurs, dont Christophe MAULBON pour le secteur de la Plaine, la presse avec M. Francis VERDUN de Vosges Matin, tous les membres du club de Darney Val de Saône ainsi que le personnel de la ville sollicités pour cette soirée. Enfin j'ai toujours la même pensée pour tous les conjoints, pour leur patience, leur bienveillance et leur compréhension.

Je présente toutes mes excuses à toutes les personnes qui auraient pu être oubliées.

Parole à Monsieur le Maire de Monthureux sur Saône pour le traditionnel mot d'accueil qui sera suivi d'une vidéo préparée par le club de Darney Val de Saône.

M. Pierre SYLVESTRE, maire de MONTHUREUX sur Saône

« C'est une joie, un honneur de recevoir l'Assemblée Générale du District des Vosges à MONTHUREUX/Saône sur Saône. C'est une fierté pour le club de football local issu de la fusion réussie du FC DARNEY et de l'AS VAL DE SAÔNE et qui donne ainsi des perspectives prometteuses à la jeunesse locale. C'est une marque d'intérêt et un soutien affirmé pour les clubs du secteur qui développent la pratique du football en milieu rural. Le football vecteur de cohésion sociale, d'intégration joue un rôle citoyen important pour notre société. »

Suite à l'intervention de M. le Maire, une vidéo présente brièvement les ressources économiques, touristiques, culturelles et sportives des communes de DARNEY, MONTHUREUX/Saône et BLEURVILLE.

Hommage aux disparus - M. Bruno HERBST

« Je souhaite que l'on marque quelques instants de recueillement pour celles et ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée Générale et auxquels nous pensons affectueusement. Je vous invite à vous lever.... Merci »

Mme Caroline PRIVAT MATTIONI - 1ère Vice-Présidente du Conseil Départemental, déléguée à la Jeunesse, à la Culture, aux Collèges et aux Sports

« Le Département des Vosges a présenté les grandes lignes de son nouveau schéma départemental du sport 2023-2027 au monde du sport le samedi 22 octobre dernier. Le sport ne fait pas partie des compétences obligatoires d'un Conseil départemental, beaucoup de départements abandonnent aujourd'hui leur politique sportive en raison notamment du contexte budgétaire. Pourtant, le Conseil départemental des Vosges a fait le choix inverse ; il soutient les sportifs et la pratique du sport et poursuivra ce soutien dans le cadre du plan Vosges ambitions 2027.

Accompagner les clubs c'est aussi reconnaître et saluer l'engagement des bénévoles qui développent beaucoup d'énergie pour assurer la vitalité du sport dans les Vosges. Le Conseil Départemental s'est engagé à accompagner le District des Vosges dans son projet de « Maison Départementale du Football Vosgien ». Le budget sera voté prochainement.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du Vendredi 28 octobre 2022 à DOMMARTIN lès Remiremont :

Le PV est adopté à l'unanimité

Rapport moral de M. Bruno HERBST, Président

Bilan de la saison 2022-2023

Je vous propose que cette année, notre Assemblée Générale soit sous un signe nouveau et contrairement aux autres années, je formule le vœu que chacun respecte, et moi le premier, le temps de parole accordé aux différents intervenants. L'objectif est que cette assemblée puisse se dérouler dans un temps respectable pour toutes et tous.

Tout d'abord, la dynamique du District des Vosges est reconnue au-delà de nos frontières pour notre plus grand plaisir. A ce titre, en complément de la présidence du district des Vosges, je suis également élu en tant que porte-parole des présidents de District du Grand Est, afin de porter leurs voix notamment au niveau de la Fédération Française de Football.

La saison en cours nous apporte une augmentation significative des licenciés et nous devrions dépasser la barre des 12.000, dont plus de 1.200 féminines, preuve de la bonne santé et du dynamisme de notre sport.

Les actions concernant le maillage du territoire se poursuivent, notamment pour les jeunes, ce qui était prévu dès le début de mon mandat avec la convention pluriannuelle en lien avec le Conseil Départemental des Vosges.

Je tiens à saluer l'organisation de toutes les finales de la Coupe des Vosges avec la finale des jeunes à Mirecourt et celles des séniors à Vagney devant 900 spectateurs. Toutefois nous avons noté quelques problèmes de sécurité dont il faudra tenir compte lors des prochains évènements.

Pour votre information, les prochaines finales de coupe des Vosges séniors auront lieu le 16 juin 2024 à Nomexy dans le cadre du Centenaire du club.

Je remercie avec une mention toute particulière les clubs nationaux d'EPINAL, de THAON les Vosges et de RAON L'ETAPE pour leurs résultats et leur état d'esprit : grâce à eux, notre département est une exception au sein de la LGEF avec un nombre record de clubs Nationaux compte tenu du nombre de licenciés.

J'en profite pour vous rappeler également les bons parcours de ces trois clubs en coupe de France la saison passée :

- L'US Raon et le SA Epinal éliminés tous deux par le FC Metz, 2ème de Ligue 2 aux 7^{ème} et 8^{ème} tour de la compétition.
- L'ES Thaon, après avoir disposé de deux clubs professionnels aux tirs au but, Sochaux puis Amiens s'est fait éliminer par le FC Nantes, finaliste de cette édition.

Violences

Malgré tout, il reste des axes d'amélioration : nous avons vécu une fin de saison compliquée en termes de violences sur nos terrains.

Bien que le nombre de faits graves soit peu significatif compte tenu de l'organisation de plus de 2 700 rencontres au cours de la saison, ceux-ci sont intolérables. Dernièrement, vous avez pris connaissance de suspensions record de 18 et 20 ans suite à des violences sur des officiels.

Malgré cela, l'axe de travail prioritaire du District reste la prévention.

A ce titre, une réunion avec la préfecture en lien avec la commission d'éthique a pu être organisée ; il a par ailleurs été décidé de mettre en place prochainement des caméras portatives pour les arbitres lors de certaines rencontres.

Enfin il est primordial de renforcer la formation d'éducateurs diplômés en collaboration avec l'Amicale des éducateurs.

Nous réaffirmons notre soutien aux arbitres qui sont des partenaires essentiels à la pratique de notre sport favori et qui doivent être respectés en toutes circonstances.

Terrains synthétiques

Concernant les équipements des clubs en lien avec les collectivités, je tiens à saluer les secteurs de St Dié, Raon l'Etape et le secteur Montagne qui comptent de nouveaux terrains synthétiques à Corcieux, à Cheniménil et à Ramonchamp. J'accorde une mention toute particulière à l'agglomération d'Epinal pour la réalisation de plusieurs terrains synthétiques notamment à Vincey, Epinal sur les sites de Soba et de la Colombière. D'autres réalisations sont en cours à Padoux et à Charmes.

Je félicite le club de Mirecourt pour la construction du 1^{er} terrain synthétique dans le secteur de la Plaine et je tiens à remercier Madame BABOUHOT Présidente de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire et M. SEJOURNE maire de Mirecourt pour leur implication, leur dynamisme et leur pugnacité dans ce dossier.

Un 2^{ème} terrain synthétique doit voir le jour prochainement dans cette même Communauté de Communes à Dompaire.

Cependant, aujourd'hui, je constate que l'Ouest du département a un nombre restreint de ce type d'équipement intéressant et nécessaire. Aujourd'hui, 1 seul terrain de ce type est utilisable à l'Ouest contre 26 sur les autres secteurs. Il est urgent de réfléchir à ce sujet pour permettre une pratique équitable du football sur l'ensemble du département.

Année en cours

Cette saison 2023/2024 a déjà été riche en évènements avec une organisation qui me tient particulièrement à cœur : la soirée distinctions et récompenses du 13 octobre 2023 qui est venue récompenser plus de 50 bénévoles, ô combien précieux, pour leur engagement au sein de leur club ou du district des Vosges.

Pour le District, la consolidation du pôle administratif, communication, partenariat était devenue « déterminante et vitale » au regard des évolutions actuelles. En renfort de Mme Maryline LETELLIER, ce nouveau service doit permettre aujourd'hui, avec l'arrivée fin juin 2023 de Mme Elodie PETETIN, assistante communication-partenariat et en septembre 2023 de l'arrivée d'un responsable administratif, M. Benjamin DESIRE, d'être en soutien et en accompagnement des clubs.

Par ailleurs, je tenais à saluer la dynamique de la nouvelle équipe technique supervisée et animée par Laurent BENIER, CTR, avec l'arrivée récente de Lucas PERRIN en mars 2023, nouveau conseiller technique départemental, que vous avez eu l'occasion de rencontrer.

Enfin le District des Vosges va lancer, le 14 janvier 2024, l'opération « Les jeux du Foot » dans le cadre des Jeux de Paris 2024. Trois cents enfants, filles et garçons en catégorie U11 seront conviés

à Saint-Dié des Vosges pour découvrir les jeux Olympiques au travers du Football. Cette organisation en concertation avec la ville de St Dié des Vosges, la Fédération Française de Football, la Ligue du Grand Est de Football et le district des Vosges sera la 1ère échéance de cette année olympique au niveau national.

Point final

Pour finaliser mes propos, je veux vous dire le profond respect que j'ai pour votre engagement et pour votre état d'esprit, ainsi que ma reconnaissance pour le travail effectué, bénévolement, au service de votre club ou du District des Vosges.

Enfin, je souhaite revenir sur les principaux objectifs de mon mandat :

- En priorité, j'ai eu à cœur d'installer un équilibre dans le maillage du territoire avec des techniciens de proximité sur les 4 secteurs, tout en redressant la situation financière compliquée du District à l'époque.
- La deuxième phase a été de structurer le District des Vosges, notamment par la création d'un pôle administratif à la mesure des besoins et des attentes des clubs mais également de promouvoir le football vosgien dans le Grand Est et au niveau national.
- J'aurai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le troisième axe fondamental pour l'avenir du District des Vosges de Football. Il s'agit du projet de construction de la future maison départementale du football vosgien.

Soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral du Président Bruno HERBST est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier de la saison 2021-2022 présenté par M. Pierre BÉRETTA, Viceprésident/Trésorier et par M. Philippe BAUMANN Expert-comptable

Analyse de l'activité présentée par M. Pierre BÉRETTA

Les ressources s'élèvent à 307 469 € (en hausse de 16,6% par rapport à la saison 2021-2022) Elles sont constituées d'abord par les subventions obtenues de la FFF, de la LGEF, du Conseil Départemental, de l'Agence Nationale du Sport, de l'Etat (Fonds pour le développement de la vie associative) pour un montant total de 223 676 €.

A celles-ci s'ajoutent les cotisations des clubs, les amendes, les frais de dossiers, les droits de réclamation, la rétrocession pour signature d'un contrat pro et la location du local occupé par le CDOS pour un montant de 83 793 €.

Les charges sont elles aussi en hausse et progressent de 11.7% pour un total de 267 807 €. Les charges de fonctionnement (129 117 €) et les charges de personnel (113 553 €) en sont les deux principales composantes.

Le résultat d'exploitation est donc de 39 662 €

Il faut y ajouter les reprises et transferts de charges (2764 €), les intérêts des placements (1994 €), une provision prévue en 2021-2022 mais non utilisée (4011 €) avant de retrancher l'Impôt sur les bénéfices (203 €).

Le résultat obtenu pour cet exercice 2022-2023 se traduit par un excédent de 48228 €

<u>Bilan au 30/06/2023 présenté par Monsieur Philippe Baumann, Expert-comptable du Cabinet Exco Nexiom</u>

L'actif du bilan (immobilisations, créances usagers, autres créances, trésorerie) laisse apparaître un montant de 571 866 €, en progression de 8,2 % et en équilibre avec le passif (fonds propres, provisions, dettes fournisseurs, autres dettes).

Rapport transmis par le commissaire aux comptes, Monsieur Thierry Voirin, excusé

Pierre BÉRETTA lit le rapport que lui a adressé Monsieur Voirin, indiquant que « les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ».

Soumis au vote de l'assemblée, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2023-2024

Pour conclure, Pierre BÉRETTA évoque la saison 2023-2024 qui, au niveau du personnel, s'annonce sous de meilleurs auspices. L'arrivée au 1^{er} septembre d'un responsable administratif et celle en juillet d'une adjointe administrative chargée de la communication, portant à trois le nombre de salariés, a déjà permis d'envisager un fonctionnement plus efficace au service des clubs vosgiens et d'alléger la tâche des élus très sollicités.

Cela se traduira bien sûr par un accroissement des charges de personnel (augmentation de 43 189 €) tel que le prévoit le budget prévisionnel présenté aux yeux de l'assemblée. Il faut donc s'attendre à des résultats beaucoup plus équilibrés (1199 € d'excédent prévu).

Le budget prévisionnel présenté au vote est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité - M. Christian NICHINI, Vice-président/Secrétaire général

Activités des commissions

Le mercredi 15 novembre dernier vous avez été destinataires d'un document qui présentait le compte rendu d'activité des commissions du District durant la saison passée.

A la lecture de ce document vous avez constaté que, selon leurs attributions, l'activité des commissions pouvait être très intense ; mais qu'elle soit à vocation éducative, formative, préventive, disciplinaire, chaque commission est une pièce essentielle dans le mécanisme du District qui est ainsi toujours en mouvement.

Si le District va de l'avant il le doit à l'engagement des 90 bénévoles des commissions qui œuvrent tout au long de la saison au plus près des clubs vosgiens. Cela représente un engagement de plus de 5 000 heures et je salue bien sincèrement leur dévouement.

Réunions décentralisées

Depuis plusieurs saisons le District organise des réunions décentralisées pour rencontrer les clubs vosgiens dans leur territoire et ainsi pouvoir échanger dans un contexte quasi familial. Quatre réunions ont été organisées début novembre : à Epinal, Gérardmer, Rozerotte et Senones. Les réunions étaient animées par une délégation du Comité de direction.

Le fil rouge de l'animation était cette année : « Les incivilités dans le sport, dans le football en particulier

Pourquoi ce fil rouge ? Depuis le début de la saison nous avons constaté un regain d'incivilités lors des compétitions Seniors ; très vite, des incivilités peuvent déraper et se transformer malheureusement en violences verbales voire en violences physiques.

Certes, ces incivilités, ces violences à l'encontre d'officiels et de joueurs ont été perpétrées sur 4% des rencontres, mais elles nous préoccupent tous.

Education, prévention sont les maîtres mots pour lutter contre ces incivilités, ces violences qui devront être sanctionnées si elles sont commises.

Aussi la FFF met à la disposition des clubs le Programme Educatif Fédéral qui est un bel outil pour l'apprentissage du vivre ensemble, pour l'éducation à la citoyenneté. De même la Charte d'Ethique et de Déontologie du Football rappelle les valeurs inculquées par le sport et les devoirs de chacun. Mais s'il y a un manquement à ces valeurs, le barème disciplinaire est appliqué et les agissements répréhensibles sont sanctionnés.

Pour illustrer ces dispositions, des dirigeants et éducateurs ont pu exposer lors de ces réunions différentes actions qu'ils ont mises en place dans leur club pour lutter contre ces incivilités et ce fut très enrichissant.

Un autre levier pour lutter contre ces incivilités est le Challenge de la non-violence institué par le District voici plus de 30 ans. Son règlement est actualisé régulièrement. Lors des réunions décentralisées les membres du Comité de Direction ont perçu que certains clubs souhaitaient quelques aménagements de ce règlement.

Aussi, au fil de ces réunions un groupe de travail s'est constitué pour relire le règlement du Challenge de la non-violence. Ce groupe sera animé par Pierre BERETTA Vice-président/trésorier du District, gestionnaire du classement prévu par le règlement de ce challenge. Les personnes qui se sont portées volontaires seront invitées prochainement à une première séance de travail.

Pour conclure sur ce sujet je vais vous lire trois extraits de l'article 2 du règlement disciplinaire de la FFF que chacun doit s'approprier :

Article 2.1 alinéa d)

Est considéré comme une faute disciplinaire tout comportement contraire à la morale, à l'éthique ou portant atteinte à l'honneur, à l'image ou à la considération de la F.F.F., de ses Ligues ou Districts, de la Ligue de Football Professionnel, d'un club affilié à la FFF, de leurs dirigeants, d'un licencié ou d'un tiers, ou, plus généralement, du football français.

La méconnaissance des principes fondamentaux énoncés dans la Charte d'Ethique et de Déontologie du Football peut donner lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires.

Article 2.1 alinéa e) : adopté lors de l'AG fédérale du 10 juin dernier

Est considéré comme une faute disciplinaire tout comportement constitutif de violences sexistes ou sexuelles, sous toutes leurs formes, ainsi que, de manière générale, tout agissement caractérisant une discrimination à l'égard d'autrui en raison de son genre, portant atteinte à sa dignité et susceptible de nuire à son état physique et / ou psychologique.

2.2 - Le pouvoir disciplinaire s'exerce à l'égard des assujettis, que les faits qui leur sont reprochés aient été commis à l'occasion des rencontres que les instances organisent ou autorisent, dans l'enceinte sportive ou non, pendant ou en dehors de ces rencontres, mais en relation avec elles ou le football.

et de conclure, et chacun doit bien l'entendre

Le fait de commettre des agissements répréhensibles par le biais de réseaux sociaux ou de tout autre support de communication, donne lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires. »

Arbitres de clubs

Lors d'un match l'arbitre tient une place primordiale. Il est là pour faire respecter les règles du jeu. Sur les 23 personnes présentes sur une pelouse c'est lui le spécialiste, c'est lui qui analyse la pratique du jeu, c'est lui qui prend les décisions.

Depuis deux ans une nouvelle catégorie d'arbitres peut officier : ce sont les arbitres de club. La saison passée 5 candidats ont suivi une journée de formation encadrée par des membres de la CDA. Lors de la première session d'initiation à l'arbitrage organisée en septembre dernier, 27 candidats « arbitre de club » ont suivi la formation et tous ont été agréés à l'issue de cette formation. Le District a édité des cartes pour permettre aux arbitres de club de s'identifier. Je remercie le personnel administratif qui s'est attelé à cette tâche. Au dos de ces cartes, l'article 28.2 des règlements généraux du District précise les dispositions à prendre en cas d'absence d'arbitre officiel.

Ainsi, dans certains clubs des joueurs, des dirigeants qui ont été formés à l'arbitrage peuvent prendre le sifflet pour arbitrer des rencontres de Jeunes ou de Seniors en cas d'absence d'arbitres officiels désignés. J'invite les clubs à présenter des candidats pour la session de janvier ; c'est un atout supplémentaire pour une pratique plus sereine du football.

De plus, la fonction d'arbitre de club est officiellement valorisée. Ainsi, le statut de l'arbitrage du District des Vosges précise dans l'article 41 : « En application du règlement fédéral, le district des Vosges s'est prononcé le 28 septembre 2022 pour valoriser la fonction d'arbitre de club à hauteur de 0,5 arbitre, dans la limite de deux arbitres de club comptant pour un arbitre. Cette disposition concerne les clubs disputant des compétitions départementales à l'exception du Championnat Départemental 1.

Cette valorisation n'est possible qu'à deux conditions :

- le club concerné doit disposer a minima d'un arbitre officiel dans son effectif.
- l'arbitre de club doit diriger au minimum 5 rencontres dans la saison »

Caméras embarquées

Je reprends le fil de la lutte contre les incivilités et les actes de violence. Afin de prévenir les incidents lors des rencontres, le District de la Loire Atlantique en 2017, puis le District Mosellan en 2019 ont équipé des arbitres d'une caméra corporelle sur quelques rencontres.

Le District des Vosges expérimentera prochainement cette possibilité. L'expérimentation visera à être dissuasive face à certains comportements de joueurs et ainsi prévenir les incivilités et actes de violence sur les terrains de football. Au-delà du caractère dissuasif, les images pourront également servir aux commissions de discipline en cas d'incidents... mais aussi à la commission Ethique pour mettre en valeur le fair-play sur les terrains.

Trois caméras ont été achetées et d'ici la fin de la saison l'expérience concernera les différents secteurs du District, sachant que les matchs couverts par cette formule seront désignés par le Bureau du Comité de Direction en collaboration avec la CDA.

Commission des Délégués

Autre initiative : sur proposition de son Président, le Comité de Direction a donné son accord pour la création d'une commission départementale des délégués. Cette commission est une pièce de plus dans le mécanisme du District.

Représentant de l'instance départementale, le Délégué est désigné officiellement par le District sur tout type de rencontre. Il est le facilitateur de l'organisation et du bon déroulement d'une rencontre ; il est désigné pour accompagner les clubs et veiller à l'application des règlements. Déjà forte de quelques membres, la commission s'est étoffée au fil des réunions décentralisées. Une formation initiale sera effectuée par le président de la Commission régionale des Délégués.

Dernier point : cooptation de deux membres au comité de direction

Lors de l'Assemblée Générale élective du 25 septembre 2020 à Epinal vous avez installé pour 4 ans un Comité de Direction constitué de 20 membres.

Depuis, deux membres élus ont quitté le Comité : M. Roger GROSJEAN pour raisons de santé et M. François DELON dont le souvenir a été rappelé en début de cette assemblée.

Afin de terminer le mandat avec 20 membres, sur proposition de son Président, les membres du Comité de direction ont coopté deux nouveaux membres pour une durée de 7 mois, puisqu'un nouveau comité sera installé à la fin du mois de juin 2024 lors de l'Assemblée Générale Elective.

Il s'agit de Mme Johanie HUMBLOT, présidente de l'ES GOLBEY et de M. Thierry GAILLLOT, membre du Conseil d'Administration du SA EPINAL. J'invite Mme HUMBLOT et M. GAILLOT à signaler leur présence.

Pour officialiser cette cooptation, nous sollicitons vos suffrages. Vous allez exprimer votre opinion par un levé de main, étant entendu que seuls les délégués qui ont un (ou des) pouvoir(s) peuvent voter.

Soumise au vote de l'assemblée la cooptation est approuvée à l'unanimité.

Mme Johanie HUMBLOT et M. Thierry GAILLOT sont officiellement installés au comité de direction du District des Vosges de Football.

Bilan des actions du Projet de Performance Fédéral sur la saison 2022-2023 M. Laurent BENIER, Conseiller Technique Régional

Sections sportives

10 sections sportives scolaires collèges/lycées réparties sur le territoire vosgien : Neufchâteau – Contrexéville/Vittel – Thaon – Golbey – Epinal (2 dont 1 section arbitrage) – Eloyes – Raon l'Etape – Saint-Dié (2 Sections Féminines : Collège + Lycée)

Maillage du territoire vosgien

Chaque secteur a un référent technique ce qui est un atout indéniable pour le développement de la discipline

Formations d'éducateurs

Dans un club, l'éducateur qui a suivi une formation est un passeur des valeurs du football : Plaisir – Respect – Engagement – Tolérance – Solidarité

Vœu : un éducateur formé par équipe de Jeunes

Formations proposées

- Module U9 Thaon Les Vosges les 27 et 28 septembre.
- Module Gardien de but à Gérardmer les 11 et 12 octobre.
- Module U7 à Charmes le 19 octobre.
- Module U11 à Girancourt les 8 et 9 novembre.
- Module U15 à Thaon les Vosges les 23 et 24 novembre.
- Module U11 à Raon l'Etape les 7 et 8 mars.
- Module U18 à Neufchâteau les16 et 17 mars.
- Module U9 à Eloyes les 28 et 29 mars.
- Module senior à Vittel les 25 et 26 avril.
- TOTAL: 139 Stagiaires.

Foot à l'école:

Une convention lie le District des Vosges à la DASEN Direction Académique des Services de l'Education Nationale) et à l'USEP ((Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

CPT (Centre de Perfectionnement Technique)

- ✓ Détection/Sélection :
- Graines de championnes : U11F le 21/04/23 et le 10/05/23
- Détection U12/U13G le 14/09/22, le 25/10/22, le 4/10/22, le 22/12/22, le 13/02/23, le 15/03/23, le 14/06/23 centre de perfectionnement technique Meurthe/Moselle, ASNL et Meuse.
- Détection U14/U15G le 21/09/22, le 3/10/22, le 22/12/22, tournoi futsal à Joeuf contre la Moselle, Meurthe/Moselle et la Meuse, le 31/05/23 match contre la Meurthe/Moselle (2 équipes) à Gondreville

- Détection U12/U13F le 27/10/22, le 30/11/22, le 21/12/22, le 25/04/23, tournoi futsal à Joeuf contre la Moselle, Meurthe/Moselle et la Meuse, Centre Perfectionnement à Saint Mihiel le 31/05/23 match contre la Meurthe et Moselle (2 équipes), la Meuse.
- Détection U14/U15F le 5/10/22, le 27/10/22, le 21/12/22, le 10/05/23 match contre l'ASNL.
- ✓ Entraînements spécifiques gardiens
- ✓ Entrée au Pôle Espoirs Football à Essey lès Nancy : Paco RIBAS de l'US RAON L'ETAPE

<u>Foot Diversifié</u>: de nouvelles pratiques sont initiées : Foot en marchant – FUTNET – FITFOOT –

Foot Loisirs: Vétérans à 11 et Vétérans à 8 pour plus de 50 ans

Attribution de labels

ES GOLBEY: Label Jeunes Féminines Argent & Label Jeunes Elite

ES THAON: Label Jeunes Elite

FC SAINT-DIÉ/KELLERMANN : Label Jeunes Féminines Or

Agrément Collectif Volontaires Service Civique

25 Jeunes ; bénéficiaires : 11 Clubs

2 Formations éducateurs «obligatoires»

2 Formations civiques et citoyennes

1 Fiche action par mois

Participation à des événements organisés par le District (Journée Nationale des Débutants)

Intervention de M. Patrice GRETHEN - Directeur Technique Régional

Laurent et Lucas (CTD) sont des conseillers techniques de qualité. M. GRETHEN salue l'étroite collaboration entre les techniciens et les bénévoles des commissions, ce qui assure des prestations appréciées par les clubs vosgiens.

Le District est bien en main. M. GRETHEN salue l'investissement de son président qui a fait grandir l'instance départementale en la dotant également d'une équipe administrative compétente. Il salue également les membres du comité de direction qui l'ont accompagné dans ce développement. Dans la perspective d'une pratique apaisée du football, M. GRETHEN souligne l'importance du rôle social et éducatif du football. L'éducateur doit mener des actions citoyennes pour renforcer le bien vivre ensemble et inculquer les règles du jeu à ses joueurs afin de prendre du plaisir dans le jeu. L'arbitrage sera renforcé si les Jeunes sont initiés à la direction de rencontres.

Présentation du projet de nouvelle Maison départementale – Bruno HERBST

Le bâtiment actuel, situé rue des Templiers à Epinal n'est plus adapté au fonctionnement du District : sa difficulté d'accès et les problèmes de stationnement aux alentours sont un frein non négligeable à la devise « au plus près des Clubs Vosgiens », sans compter le côté énergivore.

Le projet sur lequel nous travaillons depuis un certain temps serait la construction d'un bâtiment accessible facilement depuis la voie rapide (RN57) mais surtout un lieu d'accueil pour les clubs et leurs représentants. (Organisation de réunions, formations, rassemblements...)

Cette évolution est bien entendu indispensable pour l'avenir et l'évolution de notre District mais aussi pour la pratique de notre sport favori au sein du département des Vosges.

Voici le descriptif succinct du projet :

Une surface habitable d'environ 360 m² comprenant une salle de 120m² pour l'organisation des réunions des différentes commissions, du comité de direction et des réunions avec les clubs ; 6 bureaux minimum pour les salariés et les bénévoles du District, un espace pour le CDOS qui continuerait à partager nos locaux, un espace détente avec cuisine pour l'accueil de tous et des sanitaires.

Cette surface serait complétée par un garage/stockage d'environ 70m² pour y entreposer le matériel pédagogique ou à destination des clubs et la mise à l'abri du futur véhicule du District.

Bien entendu, en complément de la facilité d'accès par la proximité de la route nationale, l'intégration et la proximité d'un parking sont des conditions essentielles à un accueil optimisé des Clubs Vosgiens.

Le nerf de la guerre étant le budget en voici les principales caractéristiques :

L'estimation réalisée par un architecte est d'environ 980 000 euros soit un peu moins d'un million d'euros. Cette somme importante pourrait être financée grâce à la vente du bâtiment actuel évalué à environ 330 000 euros, la participation du District à hauteur de 200 000 euros et de la FFF pour environ 140 000 euros. Bien entendu, ce projet ne pourra avoir lieu sans la participation des partenaires essentiels du District comme le Conseil Départemental qui, par l'intermédiaire de sa 1ère vice-présidente et de son président, a donné un accord de principe pour l'inscription aux prochains budgets d'une subvention exceptionnelle.

D'autres collectivités ont également été sollicitées et les demandes sont en cours de traitement par ces dernières. Bien entendu, sans l'appui et le soutien des collectivités locales, ce projet essentiel ne pourrait voir le jour et un refus entraînerait l'abandon complet du projet.

Le Président sollicite l'assentiment de l'assemblée. Le projet est approuvé à l'unanimité.

Intervention des personnalités :

Michel SPINDLER - Secrétaire Général de la LGEF

Après avoir excusé M. Albert GEMMRICH, président de la LGEF, M. SPINDLER félicite les différents intervenants qui ont dressé un bilan de bonne santé du District des Vosges corroboré par une gestion rigoureuse de la trésorerie engendrant un résultat financier excédentaire.

M. SPINDLER salue le projet immobilier présenté par le Président du District qui s'inscrit dans la dynamique du moment.

M. SPINDLER dresse un bilan sobre des activités de la LGEF.

Cette saison a vu une progression des licenciés de 1,83% ce qui se traduit par 207 298 licenciés sur le territoire de la LGEF.

L'équipe technique régionale a répondu aux orientations nationales de la DTN et aux besoins spécifiques des Districts et des clubs.

L'institut régional de formation continue de s'étoffer avec de nouvelles formations qui se déploient sur l'ensemble du Grand-Est.

La bourse aux projets pour sa 4° édition a reçu une centaine de projets ce qui témoigne du dynamisme des clubs.

Le séminaire « Fées du Foot » a permis de questionner l'engagement des femmes dans des fonctions de dirigeantes à responsabilité (60 participantes).

Les effectifs d'arbitres en LGEF augmentent ; actuellement 2848 arbitres mais c'est encore loin de la saison 2027-2018 qui était de 3207.

La commission régionale des arbitres regrette toutefois les incivilités et agressions commises à l'encontre des arbitres ainsi que le climat très tendu autour des terrains qui ne sont clairement pas un facteur de fidélisation.

De nombreux bénévoles ont été mis à l'honneur que ce soit en Ligue et dans le District des Vosges ; ils ont été fort logiquement récompensés pour leur engagement sans faille, sans compter ni leur peine ni leur temps.

Pour la saison 2023-2024, la LGEF présente un déficit de 368 K€. Ce déficit s'explique en partie par une augmentation des charges : l'inflation sur les charges courantes par exemple comme l'énergie, des charges exceptionnelles non prévues, des dépenses d'équipement notamment en informatique, des aides aux Districts et aux clubs, les charges liées au personnel (environ 40 %).

Perspectives:

Le District ALSACE s'est prononcé en assemblée générale le samedi 28 septembre pour un retour à une Ligue Alsace. (96% de votes favorables).

Actuellement deux groupes de travail ont été formés par l'instance régionale pour présenter lors de l'AG de la LGEF de mars les incidences de la sortie de l'Alsace sur les compétitions et les finances.

La FFF prendra le relais le 8 juin 2024 pour statuer sur cette situation.

Si l'ALSACE retrouve son statut de 2015, ce sera appliqué pour la saison 2025/2026.

M. Denis LEMUHOT - Président du CDOS

Le CDOS est hébergé par le District. Si le projet de la maison départementale se réalise le CDOS apprécie qu'un hébergement lui sera réservé. Il remercie le Président Bruno HERBST.

Le CDOS s'est restructuré et depuis juin il a repris le cours de ses missions pour accompagner les clubs (Information, orientation, conseil, formation à la gouvernance).

Sport, éducation, citoyenneté : mettre en place une politique de prévention et de lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport pour provoquer une prise de conscience, faire évoluer les mentalités et les comportements.

M. LEMUHOT salue le District qui s'inscrit sans retenue dans cette démarche éducative et citoyenne pour que chaque sportif puisse bien vivre son sport.

Mme Manon DELIOT – Conseillère Régionale, Vice-présidente de la commission Sport, jeunesse

Mme DELIOT remercie le District d'avoir programmé son assemblée générale en ruralité. C'est une très belle reconnaissance pour ceux qui ont mené avec succès le projet de fusion et qui le font vivre.

La Région œuvre au développement du sport pour tous sur tous les territoires (elle a investi 3,5 millions d'€ la saison passée) : sport santé – mixité – sport citoyen ; elle a soutenu la LGEF dans ses projets.

Récompenses et distinctions

Challenge Foot Féminin en septembre

Pour participer les clubs volontaires devaient mettre place une action originale qui a un impact sur le développement de la pratique féminine.

Mme Pascale LAPOTRE membre du CD remet les récompenses (ballons et fournitures) aux clubs lauréats

1er ES GOLBEY - 2e SA EPINAL - 3e US SENONES - 4e FC BRU/JEANMENIL - 5e AS PADOUX

Challenge du Fair-Play

Trophée remis par M. Alexis GARAUDEL président de l'UNAF 88 au FC HAUTE MOSELOTTE qui a terminé à la première place du challenge de la non-violence en D1 (équipe SENIORS 1) et en D2 (équipes SENIORS 2)

Tirage au sort pour l'attribution traditionnelle de 10 lots de 4 ballons

- 5 lots offerts par MC SPORTS
- 5 lots offerts par le District

Elodie agent administrative procède au tirage au sort sous l'œil avisé de Pierre BERETTA Dotation aux clubs suivants :

FC CHARMES – LSC PORTIEUX – AYDOILLES - FC SAINTE MARGUERITE – FC DARNEY/VALDESAÔNE

AS SAINT-NABORD – CS LE THILLOT – SM BRUYERES – ES AVIERE/DARNIEULLES – AS ESSEGNEY

Trophée Champion des Vosges 2022-2023 : AS SAINT-NABORD.

Le Président Bruno HERBST remet le trophée au délégué navoiriaud.

Clôture de l'Assemblée Générale par M. Bruno HERBST Président du District

« Cette saison 2023-2024 est la dernière année de notre mandat. Je tiens à souligner l'esprit dans lequel je souhaite conduire cette dernière année.

Je continuerai à m'appuyer sur l'annexe 8 des Règlements de la FFF intitulée « Charte d'Ethique et de Déontologie du Football » qui se décline en 11 principes fondamentaux du football qui le régissent :

- Les valeurs, règles morales : respect loyauté fair-play
- Les devoirs : maîtrise de soi exemplarité égalité neutralité équité intégrité indépendance solidarité

Il n'est pas inutile de rappeler que « Les instances du football ont le devoir d'être les garants de cette intégrité en veillant à leur respect et en sanctionnant leurs manquements ».

Convivialité

Le Président invite les participants à partager le verre de l'amitié offert par le club local que le président remercie bien sincèrement.

Les personnes ayant réservé leur repas se retrouveront ensuite dans la salle du restaurant scolaire.

Le secrétaire général du district Christian NICHINI Le Président du district Bruno HERBST

